Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

PRESTATION COMPENSATOIRE

Par fitou

BONJOUR DIVORCEE EN 2007 AYANT OBTENUE UNE PRESTATION COMPENSATOIRE DE 25000EUROS QUI NE MA JAMAIS ETAIS REGLER TOUT DEUX SOMMES REMARIER PUIS JE ENCORE PRETENDRE A CETTE PRESTATION MERCI POUR VOTRE REPONSE